



CMCAS CLERMONT – LE PUY

Retour sur le CA du 22 octobre 2020 à Gerzat

Infos situation sanitaire

Au moment où nous rédigeons ce compte-rendu, la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 s'est dégradée et le gouvernement a pris des décisions, en nous re-confinant.

Pour respecter les mesures mises en place, le personnel dans la mesure du possible va travailler en télétravail. Les antennes CMCAS restent fermées, mais elles sont accessibles par téléphone. Tout est mis en œuvre pour apporter le soutien et les moyens nécessaires aux bénéficiaires qui en auraient besoin. Les membres de la Commission APRS vont se mobiliser dans les jours à venir pour prendre des nouvelles des bénéficiaires les plus âgés. Aussi, les élus et les professionnels restent plus que jamais en éveil.

Comme vous le comprendrez, certaines activités vont être annulées ou reportées. Des communications par mails, via le site internet de la CMCAS Clermont-le Puy ou bien par le journal de la CMCAS seront réalisées pour tenir informer tous les bénéficiaires de l'évolution de la situation. Faites attention à vous et prenez soin de vos proches.

Budget CMCAS

Le Budget Complémentaire N°2 et le Transfert Crédit N°2 pour 2020 a été présenté lors du CA. Un complément sur le BC2 a été rajouté en séance, avec un don de 200€ pour le Secours Populaire Français des IEG de la Haute-Loire pour l'emballage des cadeaux de Noël côté antenne du Puy.

Le CA a validé à la majorité, avec 2 ABSTENTION (CFDT) le BC et le TC N°2 avec la modification apportée en séance (don au SPF 43).

Charges administratives et cahier des charges 2021

Une présentation des charges administratives et du cahier des charges a été réalisée en séance et complétée par Dominique Bridier (Chef du cabinet au Territoire CCAS Auvergne-Limousin). Ces documents sont validés tous les ans et reprennent les demandes formulées auprès du Territoire en mettant en avant ce que nous souhaitons que les professionnels réalisent comme travaux pour notre CMCAS en 2021. Suite au vote de ceux-ci, le Territoire doit nous faire valider lors d'un prochain CA le Plan d'Actions Locales qu'il va mettre en place pour réaliser nos demandes.

Après quelques modifications et apports qui ont été rajoutés en séance les deux documents sont soumis au vote et validés à la majorité, 10 POUR (CGT), 2 ABSTENTION (CFE-CGC) et 2 CONTRE (CFDT).

Règlement de la Commission Budget-Achat

Pour rappel, le règlement de la Commission Budget-Achats a été validé au CA du 23 janvier 2020. Une remontée de ce règlement a été faite auprès du Comité de Coordination de la CCAS.

En séance, le Président a fait lecture de l'article 2 du nouveau règlement pour la composition et l'élection des membres de la commission Budget-Achats : une composition avec à minima 10 membres et qui reflète le résultat des élections de CMCAS. Suite à cela, le Président annonce la répartition des membres pour chaque Organisations Syndicales sur la base de 10 membres, soit : 7 CGT, 2 CFDT, 1 CFE-CGC et aucun pour FO.

Un tour de table a été réalisé avec chaque OS présentes sur le fait que FO n'aurait pas de siège dans la commission. La CFDT et CFE-CGC propose de partir sur cette répartition. La CGT propose, pour plus de pluralisme, de mettre 11 membres dans cette commission, en recalculant sur la base de 11 membres, la répartition serait de 8 sièges pour la CGT, 2 pour la CFDT et 1 pour la CFE-CGC. La CGT propose de laisser son 8ème siège pour FO. Cette proposition est soumise au vote : 10 POUR (CGT), 2 ABSTENTION (CFE-CGC) et 2 CONTRE (CFDT). Il est important de noter que certaines OS prônent le paritarisme dans les organismes, quel bel exemple de vote !

Ensuite le CA a validé à l'unanimité la composition des membres de cette commission. Celle-ci devra élire son Président et Vice-Président de commission lors de la prochaine rencontre le 24 novembre 2020.

Mandatement du Président à l'AG des CMCAS

L'Assemblée Générale des CMCAS initialement prévue les 4 et 5 novembre 2020 ne se tiendra pas à cause des mesures sanitaires, par contre les votes se feront par correspondance. Le CA a validé à la majorité, 10 POUR (CGT) et 4 CONTRE (CFE-CGC et CFDT), le mandatement du Président de notre CMCAS pour participer aux 4 VOTES proposés à l'AG pour 2021 et voter Pour les principes directeurs, les principes de répartition, l'Action Sanitaire et Sociale et le fond de santé CSMR.

Infos des Activités Sociales

Le CA de la CMCAS a validé à l'unanimité le projet présenté par l'Association Electriciens Sans Frontières représenté par Gérard BUISSON et Jean-Louis GIDON (bénéficiaires) « Les jardins de Zongbega » au Burkina Faso qui permettra d'aider des populations. De plus, ce projet va être étudié par la Commission Nationale d'Activités Internationales de la CCAS pour avoir d'éventuelles aides au développement.

Les projets de constructions des antennes CMCAS avancent, à ce jour les permis de construire sont en cours d'instruction, les architectes travaillent en lien avec un économiste sur les différents lots qui seront proposés aux appels d'offres. Suite au retard pris lié au confinement du printemps, nous avons dû refaire nos offres de prêts. Le CA a validé à la majorité : 12 POUR (CGT et CFE-CGC) et 2 ABSTENTION (CFDT), les nouveaux prêts au taux de 0.38% auprès du Crédit Coopératif.

Le CA a validé à l'unanimité les propositions de la Commission APRS d'envoyer un courrier et une carte de vœux aux bénéficiaires des plus de 75 ans. Avec les contraintes sanitaires, il est compliqué d'apporter un colis cette année. Le plus important est de conserver le lien avec nos pensionnés et détecter les soucis de nos pensionnés par des appels téléphoniques. Des visites physiques pourront être réalisées pour les bénéficiaires qui le demanderaient.

Pour plus d'infos, contacter les administrateurs CGT de votre CMCAS :

Eric LAVAL, Rémi BRUYERE, Guy CHAPPELLE, Murielle GARNIER, François CHASTEL, José ANDRADES, Frédéric SEAUVE, Laure BAYER, Gérard CHARBONNIER, Christophe ARSAC, Georges CAZAL, Philippe GRIMAUD, Solange BALICHARD, Frédéric POUGHEON, Roland DANI.

